

**Mémorial**  **Memorial**  
du der  
**Grand-Duché de Luxembourg.** **Großherzogtum Luxemburg.**

Mardi, 3 octobre 1922.

N<sup>o</sup> 74.

Dienstag, 3. Oktober 1922.

**Avis. — Jury d'examen.**

Le jury d'examen pour la médecine qui, suivant avis publié au n<sup>o</sup> 66 du *Mémorial* de l'année courante, se réunira en session ordinaire le 3 octobre prochain dans la salle des séances du collège médical au laboratoire bactériologique à Luxembourg, procédera également à l'examen de M. Henri *Cerf* d'Esch-s.-Alz., récipiendaire pour le doctorat en accouchement. L'examen écrit de M. *Cerf* aura lieu avec

celui des autres récipiendaires, le samedi, 11 novembre, de 2 à 6 heures de relevée.

L'épreuve orale et pratique est fixée au mardi, 14 novembre, à 3 heures de relevée.

Luxembourg, le 29 septembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur  
et de l'instruction publique,*

Jos. BECH.

**Avis. — Jury d'examen.**

MM. Théodore *Baches* d'Etelbruck et Adolphe *Bosseler* de Bettange-s.-Messe, étant empêchés de se présenter à l'examen de la candidature en médecine, les publications au n<sup>o</sup> 66 du *Mémorial* de l'année courante sont rapportées,

en tant qu'elles concernent l'examen de ces récipiendaires.

Luxembourg, le 29 septembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur  
et de l'instruction publique,*

Jos. BECH.

**Avis. — Administrations communales.**

Par arrêté grand-ducal du 26 septembre 1922, M. Nicolas *Schröder*, boulanger et conseiller communal à Diekirch, a été nommé aux fonctions d'échevin de la ville de Diekirch.

Par arrêté du soussigné en date de ce jour, M. Jos. *Diederich*, propriétaire et conseiller communal à Welfrange, a été nommé aux fonctions d'échevin de la commune de Dalheim.

Luxembourg, le 27 septembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur  
et de l'instruction publique,*  
Jos. BECH.

**Bekanntmachung. — Gemeindeverwaltungen.**

Durch Großh. Beschluß vom 26. September 1922 ist Hr. Nikolaus Schröder, Bäckermeister und Gemeinderatsmitglied aus Diekirch, zum Schöffen der Stadt Diekirch ernannt worden.

Durch Beschluß des Unterzeichneten vom heutigen Tage ist Hr. Jos. Diederich, Eigentümer und Gemeinderatsmitglied aus Welfrangen, zum Schöffen der Gemeinde Dalheim ernannt worden.

Luxemburg, den 27. September 1922.

Der General-Direktor des Innern  
und des öffentlichen Unterrichts,  
Jos. B e c h.

**Avis. — Notariat.**

Par jugement du tribunal d'arrondissement de Luxembourg en date du 16 septembre 1922, le notaire *Heynen* de Senningen a été destitué de ses fonctions.

Luxembourg, le 28 septembre 1922.

*Le Directeur général de la justice  
et des travaux publics,*  
G. LEIDENBACH.

**Avis. — Notariat.**

Par jugement du tribunal d'arrondissement de Luxembourg, en date du 23 septembre 1922, le notaire Ernest *Brincour* d'Eich, a été désigné comme dépositaire provisoire des minutes du notaire Auguste *Heynen* de Senningen.

Luxembourg, le 28 septembre 1922.

*Le Directeur général de la justice  
et des travaux publics,*  
G. LEIDENBACH.

**Avis. — Règlements communaux.**

En séance du 18 août 1922, le conseil communal de Remich a édicté un règlement sur le maintien de l'ordre à l'intérieur de l'église de cette ville. — Ce règlement a été dûment publié.

En séance du 14 septembre 1922, le conseil communal de Grevenmacher a édicté un règlement sur le ban de vendange dans cette commune. — Ce règlement a été dûment publié.

Luxembourg, le 28 septembre 1922.

*Le Directeur général de l'intérieur  
et de l'instruction publique,*  
JOS. BECH.

**Bekanntmachung. — Notariat.**

Durch Urteil des Bezirksgerichtes von Luxemburg vom 16. September 1922, ist Hr. August *Heynen*, Notar mit dem Amtssitze zu Senningen, sein's Amtes enthoben worden.

Luxemburg, den 28. September 1922.

Der General-Direktor der Justiz  
und der öffentlichen Arbeiten,  
W. Leidenbach.

**Bekanntmachung - Notariat.**

Durch Urteil des Bezirksgerichtes zu Luxemburg vom 23. September 1922, ist Hr. E. *Brincour*, Notar zu Eich, zum provisorischen Depositar der Akten des Hrn. Aug. *Heynen*, vormals Notar zu Senningen, ernannt worden.

Luxemburg, den 28. September 1922.

Der General-Direktor der Justiz  
und der öffentlichen Arbeiten,  
W. Leidenbach.

**Bekanntmachung. - Gemeindeglemente.**

In seiner Sitzung vom 18. August 1922, hat der Gemeinderat von Remich ein Reglement über die Aufrechterhaltung der Erbuung in der Kirche dieser Stadt erlassen. Dieses Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht worden.

In seiner Sitzung vom 14. September 1922, hat der Gemeinderat von Grevenmacher ein Reglement über die Weinbergssperre in dieser Gemeinde erlassen. -- Dieses Reglement ist vorschriftsmäßig veröffentlicht worden

Luxemburg, den 28. September 1922.

Der General-Direktor des Innern  
und des öffentlichen Unterrichts,  
Jos. Bech.

**Extrait du registre aux firmes publiés en exécution de l'art. 2 de la loi du 23 décembre 1909.**

**Arrondissement de Luxembourg. — Section A.**

**Inscriptions:**

N° 3928. — *Moïse Hertz*, Bürsten und Pinsel en gros, Luxembourg-Hollerich. — Du 10 août 1922.

N° 3929. — *Auguste Hoffmann*, scierie à vapeur et commerce de bois, Grevenmacher. — Du 30 août 1922.

N° 3930. — *Droguerie Bertogne*, Luxembourg. — Droguerie et photo-hall. — Exploitant: Pierre Bertogne, pharmacien à Luxembourg. — Du 31 août 1922.

N° 3931. — *Hummer Marguerite*, Luxembourg-gare, rue Cécile, 4. — Articles dentaires. — Du 31 août 1922.

N° 3932. — *Quiring Théodore*. — Atelier de construction à Esch-s.-Alz. — Du 13 septembre 1922.

N° 3933. — *Lutz Chrétien*, confiserie et pâtisserie, Luxembourg-Hollerich. — Du 16 septembre 1922.

N° 3934. — *Florentin Gærens*, commissions et représentations, Luxembourg. — Du 20 septembre 1922.

N° 3935. — *Charles Snel*, importation, savons en tout genre, denrées coloniales en gros et en détail, agence commerciale à Pétange. — Du 26 septembre 1922.

N° 3936. — *Nico Haas*, Atelier für künstlerische Photographie, Luxembourg. — Du 27 septembre 1922.

**Modifications:**

N° 3380. — Actuellement: *Eugène Thirion*, Luxembourg-Pfaldfenthal, négociant: denrées coloniales, vins et liqueurs. — Du 24 août 1922.

N° 1548. — *Jean Thill, fils*, Mamer. — Renseignements commerciaux. — Fondé de pouvoir: Jean Blasen, employé de commerce à Luxembourg, en ce qui concerne l'administration des postes et celle du chemin de fer. — Du 13 septembre 1922.

**Radiation:**

N° 581. — *Paul Ackermann*, chaussures, Luxembourg. — Rayée le 31 août 1922.

**Section B.**

**Inscriptions:**

N° 621. — *Vita, Société coopérative d'assurance mutuelle sur la vie de la confédération chrétienne luxembourgeoise du travail* à Luxembourg, 7, rue Siegfroi. — Capital social: 500 fr. — Président du

conseil d'administration: M. Nicolas Leurs, chef de station à Dommeldange; vice-président: M. Jean Thill, employé privé à Neudorf. — Administrateur délégué: M. J.-Baptiste Rock, secrétaire syndical à Bonnevoie. — Durée: 30 ans. — Du 21 août 1921.

N° 622. — *Lyon Fils & Cie*, ancienne Maison J. Lyon Söhne, 4 et 6, rue Philippe, Luxembourg. — Vente en gros et en détail de tissus en tous genres et confections. — Capital social: 440.000 fr. — MM. Jules Lyon, Max Lyon, Otton Lyon et Joseph Rosenstiel à Luxembourg, associés. Ce dernier représentera la société en justice. — Durée 30 ans. — Du 25 août 1922.

N° 623. — *Henckes Frères*, Luxembourg-gare. — Salon de coiffure et parfumerie. — Capital: 4000 fr. — Henckes Robert, Henckes Edouard et Henckes Emilie, tous les trois coiffeurs à Luxembourg-gare, associés. — Du 8 septembre 1922.

**Modifications:**

N° 569. — *Caves Jean Bernard-Massard*, Luxembourg. — Procuration générale collective avec M. Wengler, directeur, est confiée à O. Schmidt. — Du 8 août 1922.

N° 433. — *Magasins modernes Galeries de France*, à Luxembourg. — Modifiée: Galeries de France, succursale de la Société Française de Magasins modernes, siège social, 30, rue de Provence, à Paris (9<sup>me</sup>). — Du 8 septembre 1922.

N° 422. — *Banque Belgo-Luxembourgeoise* à Bruxelles et Luxembourg. — Les signatures de MM. Ed. Uhres et Mich. Brausch, ont cessé d'être valables. — M. Nic. Beckes, Luxembourg-Limpertsberg, est nommé caissier et fondé de pouvoirs. — Du 11 septembre 1922.

**Radiations:**

N° 604. — *Hertz & Beneké*, Luxembourg. — Rayée le 10 août 1922.

N° 142. — *J. Lyon Söhne*, St. Johann, Zweigniederlassung, Luxembourg. — Rayée le 23 août 1922.

N° 568. — *Sincolux, Société Industrielle et commerciale luxembourgeoise* à Luxembourg. — Rayée le 25 août 1922.

**Arrondissement de Diekirch.**

N° 1479. — *Haas-Schaack*, Weidingen. — Epicerie, mercerie, aunages, pains, farines, maïs. — Exploitant: Haas Gilles à Weidingen. — Du 30 septembre 1922.

N° 1480. — *François Glesener-Hoffmann*, Wiltz. — Café-restaurant, quincaillerie, porcelaines. — Exploitant: Glesener François à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1481. — *Gouvy-Werner*, Niederwiltz. — Café. — Exploitant: Gouvy Pierre à Niederwiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1482. — *Maison de modes Marguerite Staudt*, Wiltz. — Modes. — Exploitante: Staudt Marguerite à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1483. — *Pierre Schlessler*, Weidingen. — Boucherie. — Exploitant: Schlessler Pierre à Weidingen. — Du 30 septembre 1922.

N° 1484. — *Keitges Catherine*, Wiltz. — Epicerie, mercerie, aunages. — Exploitant: Keitges Catherine à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1485. — *Martin Wilmes-Schaack*, Niederwiltz. — Eisenhandlung, Sargmagazin, Möbelschreinerei, Glas, Farben und Oele. — Inhaber: Wilmes Martin, Niederwiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1486. — *Schmit-Schmitz*, Wiltz. — Café, bureau de tabacs. — Exploitant: Schmit Auguste à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1487. — *Louise Demarteau*, Niederwiltz. — Café. — Exploitante: Demarteau Louise à Niederwiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1488. — *Spedener-Glesener*, Wiltz. — Chaussures. — Exploitant: Spedener Michel à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1489. — *Barnich-Binsfeld*, Wiltz. — Chaussures.

— Exploitant: Barnich Joseph à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1490. — *Veuve Spedener-Krter*, Wiltz. — Café-restaurant. — Exploitante: Krter Françoise, veuve Jean Pierre Spedener à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1491. — *Scheidweiler-Robert*, Wiltz. — Café, porcelaines, confiserie. — Exploitant: Robert Joséphine, veuve d'Edouard Scheidweiler à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1492. — *Karlshausen sœurs, Thérèse Karlshausen successeur*, Wiltz. — Epicerie, mercerie, tabacs, cigares, cigarettes en gros et en détail, articles de fumeurs, laines, cotons. — Exploitante: Karlshausen Thérèse à Wiltz. — Fondée de pouvoirs: Karlshausen Malvine, sans état à Wiltz. — Pouvoirs pour les décharges et récépissés à fournir aux administrations des postes, chemins de fer et douanes ainsi que pour les opérations de banque. — Du 30 septembre 1922.

N° 1493. — *Café de la Belle-Vue Weber-Barnich*, Wiltz. — Café agent d'assurances. — Exploitant: Weber Jean-Pierre à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1494. — *Joseph Steinfort*, Niederwiltz. — Boulangerie, farines, pâtisserie, confiserie. — Exploitant: Steinfort Damien-Joseph à Niederwiltz. — Du 30 septembre 1922.

N° 1495. — *Mathias Zimmer-Metz*, Wiltz, épicerie, mercerie, eau-de-vie, liqueurs. — Exploitant: Zimmer Mathias à Wiltz. — Du 30 septembre 1922.

**Caisse d'Épargne.** — À la date du 19 septembre 1922, le livret n° 271643 a été déclaré perdu. Le porteur du dit livret est invité à le présenter dans la quinzaine à partir de ce jour, soit au bureau central, soit à un bureau auxiliaire quelconque de la Caisse d'Épargne et à faire valoir ses droits. Faute par le porteur de ce faire dans le dit délai, le livret en question sera déclaré annulé et remplacé par un nouveau.

— Par décision en date du 20 septembre 1922, les livrets n°s 260474 et 252028 ont été annulés et remplacés par des nouveaux.

Luxembourg, le 29 septembre 1922.



*26 2/20*  
*27*